

2M TECHNOLOGIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 350 000 €
39 RUE TAHERE
92210 SAINT-CLOUD
RCS NANTERRE 850 222 050

(ci-après la "Société")

ACTE DE NOMINATION DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION

Les soussignés :

Pleine propriété

- Monsieur Franck MARIÉ	17 150 parts
- Monsieur Mikhael MOEUF	17 850 parts

seuls associés de la société 2M TECHNOLOGIES, Société à responsabilité limitée.

ont préalablement exposé et rappelé ce qui suit :

La Collectivité des Associés envisage la transformation de la Société en Société par actions simplifiée.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, la Collectivité des Associés désigne :

La société CABINET LAUTRETTE, 60 rue Rivay, 92300 LEVALLOIS-PERRET, Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Le Commissaire à la transformation pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Fait à SAINT-CLOUD,
Le 15 octobre 2025

En 2 exemplaires.

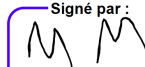
Signature des associés

Monsieur Franck MARIÉ

Signé par :

A05E83CEB5E2404...

Monsieur Mikhael MOEUF

Signé par :

12DF663331944CF...